

La parité, une question de démocratie



Depuis 76 ans, les femmes ont acquis le droit de vote et celui d'être élues, qui leur donne accès à l'espace politique dans lequel s'élaborent les lois et règles de vies communes. Elles ont participé à façonner la vie parlementaire, et contribué à l'élaboration de politiques qui concernent tous les citoyens. Les femmes ont également saisi les députés et la classe politique de la nécessité de tenir compte de leur réalité. Leur participation à la vie publique a porté fruit et fait progresser l'égalité des sexes dans notre société. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Pour qu'elles soient présentes à égalité, il faut de nouvelles règles du jeu. Nous avons cru que la société québécoise dite égalitaire avait évolué, et que cela se refléterait automatiquement dans les instances administratives, politiques, économiques, académiques, médiatiques.

Mais la réalité est tout autre. Les femmes sont trop peu nombreuses dans les postes de décision : plus l'on monte dans les sphères du pouvoir, moins elles sont présentes. Cette situation d'inégalité n'est plus acceptable et notre démocratie ne peut s'en satisfaire. La parité dans les instances du pouvoir, de tous les pouvoirs, est désormais le but à atteindre. Or, tant que cette obligation ne sera pas inscrite dans des règles claires, rien ne garantit que les femmes soient présentes dans ces instances un jour, à égalité avec les hommes.

Nous demandons donc à l'Assemblée nationale et au gouvernement de prendre le leadership pour corriger ce déficit démocratique.

Nous proposons que cette démarche prenne la forme d'un chantier dans lequel la classe politique, les citoyens et des experts examineront les différentes options de changement. À l'issue de ce chantier, le gouvernement devra légiférer pour assurer la représentation équitable des femmes et des hommes dans toutes les instances. Nous voulons qu'advienne la parité dans les candidatures à tous les paliers politiques, ainsi que dans les autres instances publiques et dans les processus de nomination.

C'est non seulement une question d'égalité des sexes, mais de légitimité démocratique.